

## L'IMPORTANCE DES DONNÉES DÉSAGRÉGÉES

L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (2003) a invité à plusieurs reprises à la collecte de données désagrégées décrivant les différentes expériences des peuples autochtones. L'Unicef (2003) a affirmé l'importance de données désagrégées concernant les enfants et les jeunes autochtones. Rae et le Sous-comité sur les droits des enfants et des jeunes autochtones (2007) ont découvert que le nombre de pays collectant des données désagrégées concernant les enfants autochtones continue d'être symbolique et ce même du côté des nations les plus riches du monde.

L'importance de la collecte de données désagrégées sur les différentes expériences des enfants issus des communautés des Premières Nations, Métis et Inuit est soulignée par les résultats de deux

importantes études: L'étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI) (Trocmé, Knoke, Shangreux, Fallon et MacLaurin 2003) et l'étude sur le suicide chez les jeunes dans les communautés des Premières Nations par Chandler et Lalonde (1998).

Du fait que l'ECI ait collecté des données selon le groupe culturel, l'étude a pu identifier d'importantes différences entre les enfants autochtones<sup>1</sup> et non-autochtones portés à l'attention des services d'aide à l'enfance, ainsi qu'entre les groupes culturels d'enfants autochtones. Les enfants autochtones, par exemple, sont plus susceptibles que les enfants non-autochtones d'être signalés aux autorités de protection de l'enfance à cause de la négligence causée par la pauvreté,

un logement inadapté ou une mauvaise utilisation de substances. Les enfants issus de communautés des Premières Nations sont surreprésentés parmi les enfants autochtones signalés aux autorités d'aide à l'enfance. L'identification de ces différences a été indispensable à la constitution de politiques d'aide à l'enfance respectant ces groupes culturels distincts.

<sup>1</sup>«Autochtone» fait référence aux populations Premières Nations, Métis et Inuit. Les Premières Nations seront parfois subdivisées par statut relativement à la Loi sur les Indiens (inscrits/non inscrits) ou par résidence (vivant dans ou horsréserve). Les comparaisons sont généralement faites sur cette feuille d'information entre Autochtones et non-Autochtones, mais certaines sont le sont entre Premières Nations et non-Autochtones ou entre groupes autochtones.



## Que Les Données Agrégées Et Données Désagrégées

Afin de comprendre l'importance des données désagrégées, il est essentiel de saisir en premier lieu ce que sont exactement que les «données agrégées», par opposition aux «données désagrégées». Aucune source ne mentionne clairement ces distinctions, mais les définitions suivantes, recueillies auprès de multiples sources, offrent cependant un aperçu simplifié des données agrégées / désagrégées.

### Données Agrégées

Données agrégées ce sont des données qui ont été collectées auprès de deux sources ou plus. Agréger des données signifie rassembler des séries indépendantes de données et les présenter comme un tout. L'agrégation de données est tout processus par lequel des informations sont rassemblées et exprimées de manière collective ou résumée, pour des motifs tels que l'analyse statistique. En statistique, les données agrégées décrivent les données combinées d'après différentes mesures. Un objectif courant de l'agrégation est l'obtention de davantage d'informations à propos de groupes particuliers sur la base de variables précises, telles que l'âge, la profession ou les revenus; les données sont agrégées pour protéger la confidentialité des personnes (des exemples de collecte de données agrégées comprennent le

Recensement canadien et l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements des cas de violence et de négligence envers les enfants).

### Données Désagrégées

Il s'agit des données qui ont été extrapolées (extraites) des données agrégées et divisées et réparties en unités d'informations plus petites. Désagréger des données est une autre étape essentielle à l'augmentation des connaissances à partir d'informations collectives ou agrégées. Désagréger des données implique de se pencher davantage sur une série de résultats pour souligner les problèmes qui appartiennent à des sous-groupes individuels de résultats et/ou des résultats de données agrégées. Les données collectives ou agrégées peuvent être divisées ou désagrégées, par exemple, par genre, lieu urbain/rural, revenus, antécédents socioéconomiques ou ethniques, langue, lieu géographique, unités politiques/administratives ou groupes d'âges. Les données entièrement désagrégées aident à mettre à jour les tendances cachées, et peuvent permettre l'identification de populations vulnérables, par exemple. Elles peuvent également aider à déterminer l'étendue du problème et à rendre les groupes vulnérables plus visibles aux concepteurs de politiques.

L'importance de la collecte de données désagrégées au sein des principaux groupes culturels est soulignée par Chandler et Lalonde (1998). Ces chercheurs souhaitent comprendre les facteurs contribuant aux taux élevés de suicide parmi les jeunes issus des communautés des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Chandler et Lalonde (1998) ont découvert que les taux de suicide variaient grandement entre les 197 communautés Premières Nations de la Colombie-Britannique. En fait, une analyse détaillée de l'incidence du suicide chez les jeunes dans chaque communauté a révélé que plus de 90 % des suicides avaient lieu dans 10 % de ces dernières. En explorant quels étaient les facteurs qui différencient les taux de suicide parmi les Premières Nations, les chercheurs ont déterminé que plus le degré d'autodétermination était élevé, plus le taux de suicide était faible.

Il n'existe actuellement aucun système national de collecte de données relatives à l'aide à l'enfance au Canada, ce qui signifie que les données concernant les enfants autochtones ne sont disponibles que par l'intermédiaire des provinces. Ces dernières ne collectent pas les données selon un processus uniforme, rendant les comparaisons entre provinces difficiles. Le genre de données collectées pour le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada), à des fins de service à l'enfance et à la famille comprend: (1) des rapports financiers mensuels (pour demander le remboursement de services fournis) et (2) des rapports non financiers (qui incluent (a) des rapports mensuels d'informations à propos d'enfants placés sous protection dans des installations de soins alternatifs; (b) des demandes mensuelles pour le financement de besoins particuliers pour des enfants recevant des soins, et (c) des rapports bi-annuels sur les dépenses opérationnelles relatives aux services de prévention et de protection fournis par



l'agence) (Vérificateur général du Canada, 2002; Loo, 2005).

Les données que les programmes des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (PSEFPN) doivent communiquer au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, tel que conclus dans le cadre de leurs accords de financement, sont collectées sans aucune analyse par le gouvernement fédéral en regard de ce qu'elles peuvent révéler localement, régionalement et/ou nationalement à propos de tendances actuelles dans l'aide à l'enfance des Premières Nations. Dans de nombreux cas, les données qui sont collectées sont erronées ou ne sont pas traitées ou analysées de manière informative relativement à la prise de décisions (Bennett et Shangreux, 2005). Ce qui n'est pas révélé par la collecte de données concerne les différences entre les PSEFPN ou les réalisations, défis, besoins et/ou tendances des services propres à chaque agence. Dans d'autres cas, les données complètes ou correctes ne sont tout simplement pas collectées (Loo, 2005). De plus, les PSEFPN sont confrontées à des besoins technologiques considérables relatifs à la collecte, l'enregistrement et la production de rapports d'information par les agences pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéraux. Ceci concerne particulièrement les agences géographiquement isolées.

De nombreuses PSEFPN manquent d'accès à un équipement informatique de qualité, à du matériel informatique et des logiciels à jour, à des systèmes de bases de données collaboratives informatisées, dont l'expertise en TI et/ou des chercheurs et des infrastructures appropriées, ainsi qu'aux financements adaptés au soutien de systèmes d'informations informatisées à jour (Bennett et Shangreux, 2005; Loo, 2005).

Les chercheurs et administrateurs de l'aide à l'enfance reconnaissent de plus en plus le besoin et la valeur des données

désagrégées concernant les enfants et les jeunes autochtones. La désagrégation des données est un processus analytique important. Désagréger les données revient à mesurer des parties uniques de données indépendamment des données collectives. Les données désagrégées peuvent jouer un rôle essentiel pour aider les PSEFPN à comprendre leur degré d'efficacité à répondre aux besoins des enfants, des familles et des communautés qu'elles servent. Collecter davantage d'information riche de renseignements sur les défis ainsi que sur les réalisations des PSEFPN aiderait les responsables des décisions politiques à comprendre l'étendue de la réponse nécessaire à la création de politiques et de programmes efficaces d'un point de vue culturellement harmonieux.

Lorsque les chercheurs analysent et désagrègent les résultats de données concernant l'aide à l'enfance, par exemple, ils peuvent souligner l'efficacité des services et modifier les services sur la base des tendances rapportées par les données désagrégées. Désagréger les données collectives concernant les enfants autochtones est nécessaire afin qu'elles soient utiles et éclairantes, et ce tout autant à ceux qui sont responsables de déterminer le rôle des données, d'en communiquer les résultats, ainsi que d'interpréter et utiliser de telles données selon les principes de PACP (Propriété, Accès, Contrôle et Possession) de la recherche par des Autochtones (Schnarch, 2004).

Les gouvernements bénéficient également de plusieurs autres façons de l'amélioration de la collecte et de l'analyse. Par exemple, lorsqu'ils sont mieux informés, les gouvernements peuvent cibler leur action sur la meilleure manière de financer et d'aider les PSEFPN, aidant à réduire la surreprésentation des enfants autochtones dans le système d'aide à l'enfance. De nouvelles politiques ou de nouveaux programmes peuvent être mis en oeuvre et les responsables de politiques peuvent améliorer le soutien et les capacités des

PSEFPN. Les gouvernements peuvent indiquer à leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux les problèmes qui les inquiètent et demander de l'aide sur la base de meilleures informations. Le fait d'améliorer la collecte et l'analyse de données aide à atteindre les objectifs et les cibles que les gouvernements ont acceptées, ainsi que de permettre aux gouvernements de démontrer qu'ils ont rempli leurs obligations (ILO, 2004). De plus, les données désagrégées sont essentielles pour répondre aux problèmes de transparence, d'accessibilité, d'impartialité et d'équité dans le système de d'aide à l'enfance, problèmes qui touchent particulièrement les Autochtones du fait de leur grande surreprésentation dans le système d'aide à l'enfance du Canada (Kong et Beattie, 2005).

Les approches traditionnelles de l'étude des PSEFPN (et des peuples autochtones en général) en tant que groupe unique, masquent les différences importantes intra- et inter- agences parmi les PSEFPN et les peuples autochtones dans l'ensemble du Canada. Les Autochtones et les PSEFPN dans leur ensemble ne sont pas identiques, et il est nécessaire d'examiner les résultats concernant les enfants et les familles qui reçoivent les services de ces agences, séparément et comparativement. Jusqu'à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux et les PSEFPN soient capables, ensemble, de collecter, désagréger et analyser les données regroupées existantes, les initiatives de réforme de la protection de l'enfance par les PSEFPN, y compris les agences non-autochtones, ne seront pas aussi efficaces qu'elles pourraient et devraient l'être. Les enfants autochtones recevant des soins, leurs familles et les communautés continueront à souffrir et à s'éloigner les uns des autres du fait du manque de collecte de données désagrégées adaptées aux différentes expériences des enfants issus des Premières Nations, Métis et Inuit dans les systèmes d'aide à l'enfance au Canada.

## Références

- Bennett, M. et Shangreux, C. (2005). Applying Maslow's Hierarchy Theory to the research needs of FNCFS agencies participating in cycle II of the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect. *La Revue des enfants et des familles des Premiers peuples*, 2(1), pp. 89-116
- Chandler, M., Lalonde, C. (1998). Cultural continuity as a hedge against suicide in Canada's First Nations. *Transcultural Psychiatry*, 35(2): 191-219
- Kong, R. et Beattie, K. (2005). La collecte de données sur les autochtones dans le système de justice pénale: méthodes et défis. Ottawa, ON: Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Obtenu le 28 mars 2007 sur <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-564-X/85-564-XIF2005001.pdf>
- Loo, S. (2005). Management Information Systems (Ch.5). In *Wen:De: We are coming to the light of day*. Ottawa, ON: Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, pp.146-177. Obtenu le 28 mars 2007 sur <http://www.fncfcs.com/docs/WendeReport.pdf>
- Loxley, J., Wien, F. et Blackstock, C. (2004). Bridging econometrics and First Nations child and family service agency funding: Phase one report. A summary of research needed to explore three funding models for first nations child welfare agencies. Ottawa, ON: Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations du Canada. Obtenu le 28 mars 2007 sur <http://www.fncaringsociety.org/docs/NPRPhaseOneReport.pdf>
- Schnarch, B. (2004). Propriété, accès, contrôle et possession (PACP) ou l'autodétermination appliquée à la recherche. *Journal de la santé autochtone*, 1(1): pp. 80-95. Retrieved March 28, 2007 from [http://www.naho.ca/french/pdf/journal\\_p80-95.pdf](http://www.naho.ca/french/pdf/journal_p80-95.pdf)
- Trocmé, Knoke, Shangreux, Fallon et MacLaurin (2005). The experience of First Nations children coming into contact with the child welfare system in Canada : L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants. In *Wen:de: we are coming to the light of day*, pp. 60-86. Ottawa : Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
- Organisation internationale du travail (OIT). (2004) Manual for child labour data analysis and statistical reports: Statistical Information and Monitoring Programme on Child Labour (SIMPOC). International Programme on the Elimination of Child Labour. Obtenu le 28 mars 2007 sur [http://www.ilo.org/public/english/standards/ipecc/publ/download/manual\\_data\\_analysis\\_in\\_2004.pdf](http://www.ilo.org/public/english/standards/ipecc/publ/download/manual_data_analysis_in_2004.pdf)
- Rae, J. et le Sous-comité sur les droits des enfants et des jeunes autochtones (2006). Rights and reality: a report on indigenous children and the United Nations convention on the rights of the child. Ottawa: Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
- Fonds international des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) (2003). *Innocenti Digest No.11: Ensuring the Rights of Indigenous Children*. Florence: Centre de recherches Innocenti et Unicef
- Vérificateur général du Canada. (2002). *Repenser les rapports soumis par les Premières Nations aux organismes fédéraux*. Canada. Obtenu le 28 mars 2007 sur <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20021201cf.html>
- Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (2003). *Chairpersons summary of the high level panel and dialogue on Indigenous children and youth*. New York: Conseil économique et social des Nations unies



NATIONAL COLLABORATING CENTRE  
FOR ABORIGINAL HEALTH  
CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE  
DE LA SANTÉ AUTOCHTONE

FOR MORE INFORMATION:  
UNIVERSITY OF NORTHERN BRITISH COLUMBIA  
3333 UNIVERSITY WAY, PRINCE GEORGE, BC V2N 4Z9

1 250 960 5250  
NCCA@UNBC.CA  
WWW.NCCA.CA